

Melun

NUMÉRO 57 / MARS-AVRIL 2010

MAGAZINE

www.ville-melun.fr

La plateforme hospitalière se concrétise



Une charte pour une représentation vraie
de l'aménagement de notre territoire



Sommaire

NUMÉRO **57** / MARS / AVRIL **2010**



10 DOSSIER → Hôpital, conservatoire
Deux grands travaux

MELUN MAGAZINE

Directeur de la publication :

Gérard Millet

Rédacteur en chef :

Dominique Mathiot

Photos : Mairie de Melun

Conception-réalisation :

Idéepole Groupe Bygmalion

Magazine imprimé sur papier recyclé

> Événement

P. 4 > Table ronde du 10 avril
L'apport des femmes
dans le développement
du Bénin

> Actualités

- P. 5** > Quand le courage fait un festival
- > Aménagement des jardins familiaux
- > 12 premiers défibrillateurs installés dans les services municipaux
- > La "Rando des 3 châteaux"

> Zoom

P. 9 > Signature d'une charte pour une représentation vraie de l'aménagement de notre territoire

> Environnement

P. 12 > Alerte au phytolaque : une plante invasive à combattre

> Tribune libre

P. 14

Table ronde le 10 avril 2010

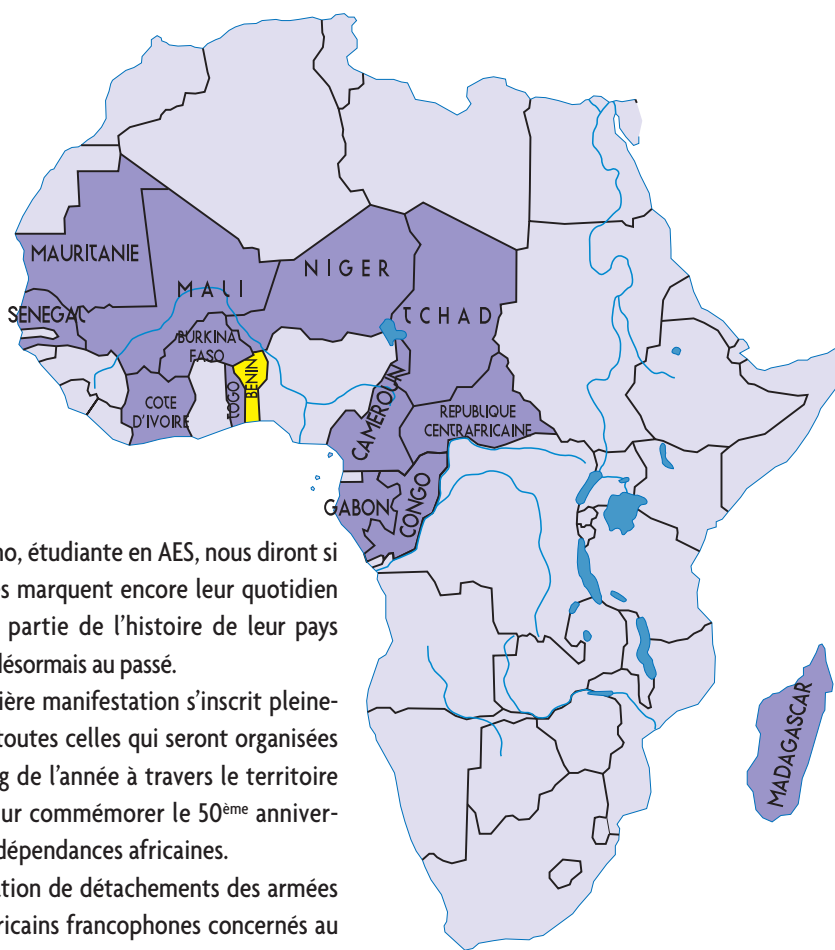
L'APPORT DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN

Quatorze anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne célèbreront en 2010 le cinquantième anniversaire de leur accession à l'indépendance.

En partenariat depuis 7 ans avec Ouidah, ville du sud du Bénin, Melun a voulu s'inscrire au nombre des villes Françaises qui marqueront la commémoration de ces indépendances. Parmi l'éventail des manifestations conçu pour sensibiliser des publics différents au continent africain, la Ville a prévu deux temps forts les 10 avril et 9 octobre¹ prochains avec l'organisation de deux tables rondes. La première réunira cinq Béninoises autour du thème :

"L'APPORT DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN."

Trois d'entre elles, nées dans les années 30, évoqueront leur implication dans le développement de secteurs aussi majeurs que le droit, la santé ou encore l'éducation. Ainsi, Conceptia Ouinsou, Présidente de la Cour Constitutionnelle de 1998 à 2008, Béatrice Aguessy, première femme Professeur (et toujours la seule !) de gynécologie obstétrique et Marie-Louise Déchénou, Professeur de lettres modernes en retraite nous feront part des nombreux obstacles qui ont jalonné leur existence durant les périodes coloniale, d'indépendance et dictatoriale avant l'accès du Bénin au nouveau démocratique en 1990. A leurs côtés, Carine Agossou, jeune psychologue de 25 ans, affectée à la prison civile de Cotonou et



Grâce Adjaho, étudiante en AES, nous diront si ces périodes marquent encore leur quotidien ou si cette partie de l'histoire de leur pays appartient désormais au passé.

Cette première manifestation s'inscrit pleinement dans toutes celles qui seront organisées tout au long de l'année à travers le territoire national pour commémorer le 50^{ème} anniversaire des indépendances africaines.

La participation de détachements des armées des pays africains francophones concernés au défilé du 14 juillet prochain sur les Champs Elysées, rappellera la contribution de l'Afrique à la libération de la France en mai 1945. Mais, la contribution de ce continent au rayonnement de la France ne se limite pas à sa seule participation militaire.

Elle n'est plus à démontrer dans le domaine de la culture, en matière littéraire, picturale, de chants, de danses ou dans le cinéma notamment. Pourtant, réduire les potentiels de l'Afrique au seul domaine de la culture constitue une véritable erreur. On ne le dira jamais assez, ce continent abrite de nombreux talents qui laissent entrevoir de réelles perspectives

de développement endogène dans l'avenir. Vous en aurez la preuve en venant écouter et débattre avec ces femmes Béninoises au parcours tout à fait étonnant. ■

Rendez-vous à l'amphithéâtre du Cours de la Reine Blanche (Esplanade Robert le-Pieux, 19 rue du Château) le samedi 10 avril à 15h30.

¹ Le thème du débat du 9 octobre vous sera communiqué dans une édition ultérieure

→ ENVIRONNEMENT

**DÉCOUVRIR LA NATURE
AUX SERRE MUNICIPALES**

Les Serres Municipales de Melun ont organisé du 8 au 12 février des journées "découvertes de la nature" à destination des écoles primaires et des centres de loisirs. L'occasion pour les jeunes de découvrir la merveilleuse réserve florale entretenue par la Ville ceux-ci ont été surpris par l'importance de la production : pas moins de 220 000 plantes à l'année (près de 100 000 plantes annuelles, 110 000 bisannuelles, 4 000 chrysanthèmes et le reste en plantes fleuries et plantes vertes), 3 500 m² de serres de

production... L'occasion aussi de les sensibiliser au respect de l'arbre, au tri sélectif et de leur expliquer, par exemple, le compostage des déchets organiques et l'utilisation du compost. ■

→ JEUNESSE

**QUAND LE COURAGE
FAIT UN FESTIVAL !**

Le courage ! C'est le thème de la deuxième édition du Festival Franco Agostino. 150 jeunes Français et Italiens interpréteront leurs créations lors de cette journée théâtrale et musicale. Une belle rencontre qui répond au projet pédagogique créé il y a 12 ans à Crema, la ville italienne jumelée avec Melun.

L'apprentissage théâtral favorise, en effet, le développement de l'identité personnelle, le bien être et l'intégration sociale. Ce rapprochement européen que l'association Les Amis du Festival Franco Agostino souhaite voir grandir à Melun permet aux jeunes d'être au centre des structures de leur ville, de renforcer la communication entre l'école, la famille et la vie sociale.



5 collèges et lycées, 2 écoles de théâtre, le Centre Social Jules Ferry, les musiciens, l'association philatélique sont partie prenante de cette manifestation qu'il ne faut pas manquer.

**15 mai à partir de 14h - Salle des fêtes
Entrée libre.** ■

→ URBANISME

**Un terrain
CONTRE DEUX MULTISPORTS**

Le terrain situé à l'angle des rues Paul Valéry et Jean Moulin est actuellement utilisé comme terrain de sports par le public. La Ville a pour projet de créer sur cette emprise foncière un pôle d'activités pour développer la Zone Franche Urbaine, et deux programmes de logements avec notamment de l'accession à la propriété. Ce terrain sera donc désaffecté, mais, dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, il sera remplacé par deux terrains multisports : l'un à proximité immédiate de l'opération de construction rue d'Estienne d'Orves, aux abords directs du groupe scolaire de l'Almont, l'autre sur les terrains de l'hôpital psychiatrique afin de répondre aux besoins de la population du quartier environnant en matière d'activités sportives et de loisirs.

→ EN BREF

**> SOINS ET SERVICES
À DOMICILE**

L'Association de Soins et Services A Domicile de la Région Melunaise (ASSAD RM), partenaire de la Ville, intervient au domicile des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Forte d'une expérience de 35 ans dans le secteur du maintien à domicile, l'association met à disposition des professionnels qualifiés et régulièrement formés, afin de garantir un service de qualité. Après une évaluation personnalisée de vos besoins les intervenants pourront vous accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la personne - lever/coucher, toilette, habillage/déshabillage, repas, troubles de l'élimination, aide au déplacement - entretien du domicile et du linge, accompagnements extérieurs, courses, aide aux tâches administratives...).
Renseignements : ASSAD RM
24, rue du Colonel Picot - Melun
Tel : 01.64.38.47.17

> POLICE MUNICIPALE

Les agents de la Police Municipale sont à votre écoute et à votre disposition du lundi au samedi inclus de 7h30 à 23h.
Tél : 01 64 52 74 18

**> LOTO DES LIONS
CLUBS**

Les Lions Clubs de Melun, qui regroupent plus d'une soixantaine de membres, organisent un loto le 21 mars à la salle des fêtes, au profit de l'enfance handicapée, l'une de leurs actions phares. Cette 6^e édition est particulièrement bien dotée, avec plus de 20 000 € de lots, dont le premier est une voiture !

**> UN VÉHICULE OFFERT
AU SECOURS
POPULAIRE**

Afin de transporter les denrées alimentaires, la Ville a acquis un véhicule pour le Secours Populaire, et a bénéficié de crédits "Dotation de développement urbain". Il portera donc les "couleurs" - le logo - de la Ville et celui de l'Etat. Une belle opération de solidarité, pilotée par la Direction des Affaires Sociales. Secours Populaire
93, rue St-Just
Tél : 01 64 39 88 70

→ SOCIAL

AMÉNAGEMENT DES JARDINS FAMILIAUX



Les jardins familiaux, définis en parcelles de potagers, sont des lieux de convivialité et d'échanges. Au contact de la nature, les jardiniers oublient leurs tracas, la fatigue ou le stress de la vie quotidienne. Ils s'entraident, échangent leurs bons tuyaux, leurs techniques, des semences et des graines.

Les jardins familiaux, jadis appelés jardins ouvriers, s'inscrivent donc bien dans une démarche sociale très forte. Ceux des "Carmes", situés sur les bords de l'Almont, entre la rue des

Trois Moulins et l'Almont, sont séparés en deux par la rue des Fabriques. Une première tranche d'aménagement concerne la trentaine de lots situés entre le centre ville et cette rue des Fabriques.

Actuellement, les parcelles sont inégales, leurs clôtures en très mauvais état, les abris faits de tôles ou autres matériaux de récupération sont disparates et les systèmes d'arrosage ne sont pas conformes. L'aménagement comprend donc la restructuration des parcelles en 31 lots de 340 m² chacun, la démolition des clôtures et des abris, la pose d'abris de jardin individuels, d'une clôture végétalisée, la réalisation de points d'eau de captage et la création d'un parking. Une voie piétonne publique sera aussi créée en bordure du "Ru", dans la logique du projet de coulée verte de la vallée de l'Almont. Et, un jardin pédagogique sera créé à l'usage des écoles.

Pour concrétiser cette belle opération d'un coût de 500 000 €, outre les financements déjà obtenus dans le cadre de la Dotation de Développement Urbain, la Ville sollicite la participation de la Région, du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales. ■

→ QUARTIERS

DÉCOUVREZ LE QUARTIER DE L'ALMONT

C'est une initiative du Comité d'Acteurs Locaux du Quartier de l'Almont ! Du 25 au 29 mai, il vous propose une découverte du quartier. Au programme : des animations, des stands divers sur l'histoire de l'Almont, comment mieux s'y repérer, des maquettes, une chasse au trésor, la découverte de la biodiversité en matière de faune et de flore, la réalisation d'expositions photos, un recueil de témoignages d'habitants... et bien d'autres choses encore.

Pour clore la semaine, une balade commentée par un guide touristique à bord d'un petit train permettra de se rendre sur différents sites méconnus du public, comme le lavoir St-Liesne, un point de vue d'en haut depuis une terrasse sécurisée, les jardins familiaux et les abords de la rivière, la centrale de géothermie..., et ainsi d'avoir un regard différent sur le quartier.

Rendez-vous donc du 25 au 29 mai, à partir de 14h au Centre Social rue Claude Bernard. ■



→ ENTREPRISES

L'ECOPÔLE LOÏC BARON

C'est un projet élaboré par la société d'HLM "Les Foyers de Seine-et-Marne" en étroite collaboration avec la Ville de Melun. L'écopôle Loïc Baron, dont la livraison est prévue d'ici la fin de l'année, sera situé Place Loïc Baron, à l'angle de la rue du Colonel Picot et de la rue Montaigu, à un emplacement stratégique, en continuité avec un secteur récemment restructuré. Véritable atout commercial pour ses occupants, cet immeuble de bureau sera constitué d'une douzaine de locaux allant de 22 à 32 m² destinés à accueillir des activités du secteur tertiaire. Son architecture bio-climatique, son ossature bois, sa toiture végétalisée feront de ce bâtiment basse consommation un espace attractif pour les entreprises.

Contact : M^{me} Dupont-Maitre - développeur de la ZFU à la Mairie de Melun
01.60.56.03.42 ou 06.47.07.62.05



→ SCOLARITÉ

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS

Les inscriptions scolaires, restauration scolaire, études surveillées et garderies se feront par secteur : les lundis de 14h à 17h, les mercredis de 9h à 10h30 et de 14h à 18h, les vendredis de 14h à 18h et certains samedis de 9h à 10h30.

• **Secteurs Cassagne - Pasteur - Gatelliet - Gabriel Leroy** : du lundi 29 mars au vendredi 9 avril (sauf le lundi 5 avril : Pâques) et le samedi 10 avril.

• **Secteurs Capucins - Montaigu - Dolto** : du lundi 12 avril au vendredi 16 avril et le samedi 17 avril, et du lundi 3 mai au vendredi 7 mai.

• **Secteurs Almont - Mézereaux - Decourbe - Du Parc - Mézereaux I et II et H.Dunant** : du lundi 17 mai au vendredi 28 mai (sauf le lundi 24 mai : Pentecôte) et le samedi 29 mai.

• **Secteurs Beauregard - Jean Bonis - Jules Ferry** : du lundi 31 mai au vendredi 11 juin et le samedi 12 juin
Pièces justificatives à fournir (originaux) : pièce d'identité des parents, livret de famille, dernier justificatif de domicile (original + photocopie), attestation C.A.F. (même si vous ne percevez plus rien) et N° A.N.P.E, attestation ASSEDIC, en cas de divorce ou de séparation, copie du jugement, dernière fiche de paie des parents.

Attention : aucune inscription ne sera acceptée par courrier ou par téléphone, et en dehors de ces dates. Seuls les parents sont habilités à inscrire leur(s) enfant(s).

→ SANTÉ

12 PREMIERS DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

N'importe quel témoin d'un arrêt cardiaque peut être amené à se servir d'un défibrillateur pour sauver une vie. Un décret paru au Journal officiel répond aux recommandations de l'Académie nationale de médecine, pour une généralisation de la diffusion des défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans les lieux publics. La Ville de Melun a décidé d'en doter ses services municipaux. Pour la première étape, une douzaine d'appareils achetés par le CCAS, sont en cours d'installation dans les services les plus fréquentés par le public : Université Inter Âges, Affaires Sociales (2), Maison des associations Salle Jean XXIII, salle des fêtes, accueil Mairie, gymnases Duvauchelles et Jean Bonis, piscine, médiathèque, résidences Yvonne de Gaulle et Blanche de Castille. L'opération sera officiellement lancée, courant mars, par le Maire, Gérard Millet, et son adjoint au social Gérald Gallet.

Bien entendu, des agents référents des services concernés ont suivi une formation aux premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs dispensée par les sapeurs-pompiers. La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur.

En France, on compte chaque année entre 40 000 et 60 000 morts par arrêt cardiaque. Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à 30% de chances de survie sans séquelles.

Evidemment, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire. Comme le résume bien un chef de service des urgences, "le défibrillateur est à la mort subite ce qu'est l'extincteur pour le feu, il permet d'attendre les secours mais non pas de traiter la cause".

LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ

L'obésité infantile est devenue un enjeu de santé publique majeur dans la plupart des pays industrialisés. C'est pourquoi la Ville de Melun s'associe au Programme de prévention santé publique EPODE : Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants qui répond à cette préoccupation, de plus en plus d'actualité en France. Chez les 3-17 ans, 17,8% sont en obésité de degré 1 ou 2 contre seulement 3% en 1965. EPODE est un programme de prévention primaire générale qui s'adresse, avant tout, aux parents, écoles, familles, au tissu associatif et aux acteurs économiques, et comprend un renforcement ciblé auprès des populations vulnérables.

Des notions de nutrition et de diversité alimentaire liés à la découverte d'activités physiques sont développées pour familiariser les enfants de 3 à 12 ans avec des modes de vie plus sains.

Par ailleurs, créée en novembre 2008 et fondée par trois acteurs reconnus dans la prise en charge du diabète, la Maison du Diabète, Obésité et risque Cardiovasculaire de Melun s'appuie sur leurs savoir faire et leur expérience pour mettre à disposition des patients un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'éducation à la santé. Les entretiens ou ateliers de groupe sont gratuits et permettent de renforcer l'action des professionnels qui les suivent habituellement. ■

→ CONTACT

Maison du Diabète, Obésité et risque Cardiovasculaire
Quartier Montaigu
25 avenue Charles Péguy
Melun - Tél : 01 60 68 74 14
Email : maisondiabete77@orange.fr

→ FORMATION

UNE ECOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE

L'insertion des jeunes sans qualification dans le monde du travail est une difficulté toujours croissante. Pour enrayer cette évolution, la Ville a décidé d'installer à Melun une antenne de l'École de la 2^{ème} Chance de Seine-et-Marne (E2C77) qui propose un programme de formation et d'insertion professionnelle aux 18 / 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an sans diplôme ni qualification. L'objectif est de permettre à ces jeunes d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à l'emploi. La durée moyenne d'accueil est de 10 mois, chaque jeune étant pris en charge par un formateur référent qui l'accompagne tout au long de son parcours et pendant les 12 mois qui suivent sa sortie du dispositif. Le nombre de jeunes prévu à Melun est évalué à 80 par an, soit une capacité d'accueil de 240 jeunes de 2010 à 2012. La Ville prendra à sa charge 15% du budget total, les 85 autres l'étant par l'Etat, la Région, le FSE, la taxe d'apprentissage et la participation d'entreprises. ■

→ PATRIMOINE

LA "RANDO DES 3 CHÂTEAUX"



Plus de 10 000 personnes ont participé à la précédente édition... ils seront encore plus nombreux à découvrir les nouveaux parcours de la troisième édition de cette randonnée familiale ! Randonneurs amateurs ou confirmés, vous êtes invités à parcourir entre 8 et 42 kilomètres, tout en découvrant trois châteaux exceptionnels : Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et Blandy-les-Tours. Un itinéraire qui allie patrimoine et nature, deux thématiques majeures pour notre région. Dimanche 11 avril - départ à 13h30 sur le quai de la Reine Blanche (au pied de la médiathèque Astrolabe) - Possibilité d'un "menu randonneur" dans les restaurants de la ville participant (sur réservation, CDT : 01 60 39 60 39)

Signature d'une charte

POUR UNE REPRÉSENTATION VRAIE DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Une charte d'éthique et de déontologie engageant les collectivités publiques et les fournisseurs d'images virtuelles "3D" dans le domaine de l'aménagement du territoire vient d'être signée à Monaco par Gérard Millet, Maire de Melun.

Sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert de Monaco, des représentants de collectivités publiques - dont la Ville de Melun -, d'académies, d'associations professionnelles et d'entreprises privées ont signé une charte d'éthique et de déontologie concernant l'utilisation d'images et de données tridimensionnelles. Tous s'engagent à n'utiliser que des données fiables, actuelles, officielles et de qualité adéquate, dans les représentations du territoire que mettent en œuvre les collectivités publiques. La cérémonie de signature vient d'avoir lieu au Grimaldi forum de Monaco, lors de l'inauguration du salon Imagina, le rendez-vous international dans le domaine des images virtuelles tridimensionnelles. Réponse à 4 grandes questions.

QU'EST CE QUE LA "3D" ?

La représentation visuelle en trois dimensions - "3D" - constitue un outil de communication grand public et d'aide à la prise de décision. La "3D" est une percée majeure en ce qui concerne la gestion du territoire au quotidien et la compréhension des projets d'aménagement, grâce à une modélisation précise d'un environnement donné.

QU'EST-CE QUE LA CHARTE ÉTHIQUE ?

Elle engage les collectivités publiques et les fournisseurs d'images virtuelles "3D" dans le domaine de l'aménagement du territoire.



Gérard Millet, Maire de Melun, a souhaité faire parti des pionniers dans cette démarche de modélisation du territoire en "3D" : *"La Ville veut en effet fournir des données fiables et avérées avec une précision suffisante en vue d'une utilisation crédible. La tentation peut être grande de vouloir montrer une réalité "plus belle que nature". Cette charte vise justement à évincer des utilisations abusives de la "3D" qui privilégieraient des effets d'esthétique, des rendus épurés... Nous sommes très attachés aux principes de crédibilité et de transparence."*

La Ville met d'ailleurs actuellement en place cette technologie, garantie par le groupe de travail ayant rédigé la charte numérique, constitué de géomètres-experts, de topographes, d'ingénieurs, de paysagistes et... de l'Institut National Géographique !

QUEL USAGE DEMAIN DE CETTE CHARTE PAR LA VILLE DE MELUN ?

Lors d'une table ronde à Monaco, Gérard Millet a clairement souligné l'intérêt pour les collectivités publiques de se doter d'un tel outil. Mais au-delà, le Maire a décliné l'utilisation qui serait faite sur la Ville de Melun de cette charte éthique du numérique : *"La 3D au service du développement durable est entrée non seulement dans le quotidien de tout professionnel*

mais aussi dans le processus même de conception, dernier bastion d'une certaine liberté de créer... C'est pourquoi cette charte doit être une garantie partagée du réalisme des projets. Ainsi, tout promoteur, investisseur, aménageur devra la respecter dès lors qu'un lien juridique existera avec notre Ville, et ce dans la perspective qu'elle soit étendue dans l'avenir..."

QUEL OUTIL NUMÉRIQUE DE LA "3D" POUR MELUN ?

La maquette "3D" doit s'inscrire dans un cadre élargi : celui du système d'information géographique (SIG), gage d'un travail sur le long terme, avec une mutualisation et une optimisation des investissements. Les outils deviennent plus systématiques et complets : ils sont destinés à couvrir progressivement l'ensemble d'un territoire. C'est dans cette logique d'optimisation de l'éco territoire melunais que la Ville veut profiter du Projet Urbain "Oxygène" pour se doter d'un dispositif d'aide à la décision et à la co-production par les habitants de l'urbanité de demain. Facteur de modernisme, mais aussi vecteur de progrès, la modélisation du territoire en "3D" et son SIG associés viennent appuyer cette mutation de manière concrète et réaliste. ■

Renseignements : Maison du Projet de la Ville de Melun : 01.60.56.03.40.

Hôpital, Conservatoire : DEUX “GRANDS TRAVAUX”

**L'Hôpital,
le Conservatoire
de musique et
de danse...
Le point sur
l'avancement
de ces deux grands
dossiers...
et aussi mise au point
pour tordre le cou
aux fausses rumeurs !**

LA PLATEFORME HOSPITALIÈRE EST ENTRÉE DANS LE CONCRET

La nouvelle plateforme hospitalière publique-privée de Melun s'élèvera bien sur la zone de Beaugard. Le Maire, Gérard Millet, n'a pas l'ombre d'un doute et rejette tout pessimisme exprimé çà et là : *“L'annonce en a été reculée à plusieurs reprises, mais nous sommes bien entrés dans sa réalisation concrète. Depuis quelques mois, plusieurs étapes importantes ont été franchies, tant du point de vue technique que du travail des deux équipes de la clinique et du Centre hospitalier dans la recherche d'un projet médical commun. En effet, pour être retenu, le projet devait répondre à certains critères, notamment la collaboration public-privé, le projet médical et le rétablissement des finances de l'hôpital. Ces trois points fondamentaux sont désormais acquis.”*

4 PROJETS RETENUS

Au niveau des pouvoirs publics, le directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile-de-France a bien indiqué, au milieu de l'année dernière, que deux projets de restructuration importants pour la Région faisaient l'objet de ses priorités, dont la plateforme de Melun. Avant transmission au Ministre de la Santé pour signature, le dossier doit passer par une commission

dont la date reste à fixer. *“Cependant, fait encourageant s'il en est, constate le Maire, le centre hospitalier a d'ores et déjà été autorisé à lancer les études du marché de conception-réalisation. Un engagement de plus de 5 millions d'€. De telles études lourdes ne seraient pas engagées s'il n'y avait pas volonté de financer le projet définitif !”*

Ainsi, de grands groupements industriels ont donc été mis en concurrence. Quatre d'entre eux (Bateg et Sicra du groupe Vinci - France, Eiffage Val-de-Seine du groupe Eiffage-France, Besix Construction du groupe Besix-Belgique, et Bouygues-France) ont été sélectionnés et ont présenté leurs projets le 2 février dernier. Depuis, la commission technique analyse leurs propositions et le jury se réunira à la mi-mai pour classer ces quatre projets, le choix définitif devant avoir lieu d'ici l'été. *“Ensuite, dès que nous aurons obtenu l'assurance du financement global, précise le Maire, nous serons alors en mesure de déposer très vite le permis de construire et de lancer l'ordre de travaux sans avoir même à attendre le versement de la part de l'Etat puisque la moitié du financement (environ 100 Millions d'€) est, je le rappelle, assurée par le centre hospitalier. Nous n'attendons donc plus que la date de réunion de la commission et, croyez-moi, je veille ! Par ailleurs, je souhaite vivement remercier le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, Bernard Gasnos, pour son engagement sans faille et M. Pallot, Directeur du Centre Hospitalier Marc Jacquet.”* ■

→ LE PLUS IMPORTANT PROJET DE FRANCE

Rappelons que le projet commun entre l'hôpital Marc Jacquet et la clinique les Fontaines, est le plus important projet de rapprochement public/privé en France avec une capacité totale d'accueil de 695 lits (510 pour l'hôpital, 185 pour la clinique) et un budget global d'environ 200 millions d'euros (160 pour l'hôpital et 40 pour la clinique). Chaque institution disposera de ses propres bâtiments, mais certains équipements ainsi que les moyens techniques, comme la logistique ou le chauffage, seront mutualisés. Quant aux activités médicales, elles seront réparties entre hôpital et clinique pour garantir une plus grande efficacité et une plus grande qualité des soins : la médecine, la réanimation, la cancérologie, la pédiatrie, l'obstétrique, et la gynécologie, le service d'accueil des urgences et la psychiatrie à l'hôpital ; la cardiologie et la chirurgie programmée à la clinique. La chirurgie d'urgence sera, elle, partagée entre les deux entités. L'esprit du projet est d'éviter les redondances d'ordre médical et autant que possible logistique entre les deux établissements et de développer toutes les synergies potentielles pour répondre aux besoins de la population, à savoir assurer la prise en charge des urgences et la mise à disposition de l'éventail le plus large possible des spécialités médico-chirurgicales et obstétricales. Le début des travaux est programmé pour mars 2011 et la réception du bâtiment prévue pour la fin 2013.



LE CONSERVATOIRE : UN ÉQUIPEMENT EMBLÉMATIQUE

“**F**aciliter l'accès à la culture pour tous, donner aux Melunais les moyens d'exprimer leurs talents dans toutes les formes d'expression artistique...” Voilà l'ambition de la Municipalité, affirmée lors de la campagne électorale. Et, doter Melun d'un nouveau Conservatoire de Musique et de Danse y participe fortement. A l'évocation de ce dossier, le Maire s'enflamme : “*Non, le Conservatoire n'est pas une lubie, une “folie des grandeurs”, une réalisation de prestige que voudrait “s'offrir” Melun... Non ! Tant sa création, que son implantation et sa conception ont été dûment réfléchies !*”. Et d'expliquer : “*Pour doter Melun d'un équipement emblématique s'intégrant au futur axe culturel et dans un souci d'équité sociale, la Ville a décidé de délocaliser les différentes structures composant l'actuel Conservatoire de musique et de danse sur le quartier de Montaigu...*”.



UN ENJEU DE TRANSFORMATION DE L'IMAGE DES HAUTS DE MELUN

Outre l'aspect de redéploiement de l'offre culturelle qui se traduira par une mutualisation des structures éducatives sur un seul et même site, et un dimensionnement conforme aux besoins de la population, le nouveau Conservatoire répondra aussi à l'enjeu de transformation de l'image et du cadre de vie des Hauts de Melun en insistant sur la qualité architecturale et en portant un engagement fort en faveur de la mixité sociale. “*Il est donc un peu étonnant, ponctue Gérard Millet, de voir la contestation de nos opposants et détracteurs. Offre culturelle, mixité sociale, cadre de vie... voilà des mots qui pourtant devraient parler à leurs oreilles ! Si le choix de l'emplacement s'était porté sur un autre lieu de la ville, on nous aurait alors, bien sûr, reproché de ne pas penser aux quartiers en rénovation urbaine. De plus, autre concept qui devrait résonner à leurs oreilles et à d'autres aussi, poursuivant nos objectifs d'exemplarité en matière environnementale et d'intégration urbaine, nous voulons mettre en place une démarche Haute Qualité Environnementale pour que cette opération soit pilote de par l'attention toute particulière que nous aurons portée sur le choix des matériaux et sur les exigences énergétiques.*” ■

→ LA MUSIQUE

un élément indispensable de la formation de l'individu

Quant à l'opportunité et au coût de la construction, le Maire a là aussi une position bien affirmée :

“avec de tels raisonnements, on ne ferait plus rien ; et surtout plus rien pour la culture ! Melun n'aurait pas alors sa Médiathèque, pourtant unanimement reconnue aujourd'hui. Je suis convaincu que l'éducation artistique, musicale en particulier, est un élément indispensable de la formation de l'individu. Tout simplement parce que c'est dans l'enfance, dans la jeunesse, que s'acquièrent les éléments des langages, verbaux ou non, mais aussi les goûts esthétiques, la curiosité et l'ouverture à des esthétiques diverses. Elle participe à la possibilité de mieux affronter la vie, de mieux s'en sortir ! Et, cellule de base de la vie culturelle, c'est dans le cadre de la commune que peut être le mieux organisée notamment la liaison entre éducation musicale à l'école, enseignement spécialisé, pratiques amateurs, diversification de l'offre de formation, écoute de la demande, liaison aussi entre la vie sociale et culturelle. Voilà qui justifie bien ce Conservatoire, non ?”.

Le futur Conservatoire de musique et de danse, qui sera donc implanté à l'angle de l'avenue Pompidou et de la rue du colonel De Latour, a vocation à accueillir 850 et à terme 1 000 élèves. Les travaux devraient commencer au second semestre 2011 pour une ouverture prévue fin 2012.

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL : BILAN MITIGÉ

Pour limiter les déchets incinérés, les services municipaux ont reconduit l'opération de recyclage des sapins de Noël. Du 4 au 15 janvier, les Melunais ont ainsi été incités à déposer leurs vieux sapins dans plusieurs points de collecte repartis dans les quartiers de la ville. Bilan : seulement 27 sapins apportés volontairement par les habitants, alors que plus de 250 sapins ont été laissés sur la voie publique et ramassés par le service de la Propreté urbaine !

Aidez-nous à améliorer le service, en nous faisant part de vos suggestions à l'adresse dev-durable@ville-melun.fr ■

Alerte au Phytolaque : UNE PLANTE INVASIVE À COMBATTRE !

→ UTILE

LA COLLECTE
DES DÉCHETS VERTS :
ÇA REPART

Comme chaque année, le ramassage des déchets verts s'interrompt avec l'arrivée de l'hiver. La collecte des herbes, feuilles et branchages reprend les mardis, à partir du 16 mars. Il est temps de ressortir le bac marron !

Pour en savoir plus :
Tél : 0 800 814 910
(appel gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30) - www.agglo-melunval-deseine.fr ("Plan interactif", rubrique "Plans" > "Collecte des déchets" ou encore dans la rubrique "Environnement") ou www.lombric.com

Une tige violacée, d'une hauteur variant de 1 à 3 mètres, avec des fleurs blanches en épi dense au printemps, des fruits noirs "en grappe de raisin" à partir d'août et en forme de cannes blanchâtres cassées en hiver...



Le phytolaque, également appelé "raisin d'Amérique", prolifère sans cesse en Ile-de-France, surtout en forêt de Fontainebleau et à Melun dans les parcs, espaces verts et jardins. Pour l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UISN), c'est une "peste végétale" ! Outre des effets pouvant nécessiter des soins médicaux chez des humains l'ayant touchée sans précaution ou consommée, le phytolaque a des effets désastreux sur la biodiversité : il détruit la microfaune et la microflore du sol. Vers de terres, acteurs indispensables de la fertilité des sols, champignons et plantes disparaissent tout autour ! Afin d'éradiquer cette plante, l'Association Les Amis de la Forêt organise avec des bénévoles un chantier d'arrachage* en forêts de Fontainebleau, des Trois-Pignons et autres forêts proches.

Renseignements : Thierry Pain - Tél : 01 39 82 67 78 - courriel : t.pain@orange.fr - Internet : www.aaff.fr

*Attention, le port de gants de jardin est indispensable pour l'arrachage de la plante. Coupe ou fauchage avec un outil coupant (ex. pioche de cantonnier).

→ LE TRI DES DÉCHETS À LA LOUPE

En 2009, le SMITOM a collecté 14 555 tonnes de déchets en porte à porte, une quantité globalement équivalente à celle de 2008.

En revanche, sur les points d'apport volontaire, le tri du verre de couleurs et de journaux-magazines a diminué de façon significative.

N'oublions pas : seul le tri permet de recycler pour donner une seconde vie aux déchets, préserver nos ressources naturelles, limiter la part des déchets à incinérer, économiser de l'énergie et des matières premières précieuses

(bois, pétrole...), créer des emplois.

En cas de doute sur le tri d'un déchet, connaître les jours de collecte, les points d'apport volontaire proche de chez vous, contactez le Smitom au 0800 814 910 (appel gratuit).

Déchets collectés et traités par le SMITOM (en porte à porte) :

FAMILLE DE DÉCHETS	2009 / 2008
Ordures Ménagères	12 699 tonnes / idem
Encombrants	731 t / variation + 5%
Emballages	526 t / variation + 0,5%
Déchets verts	599 t / variation - 1%

Déchets collectés et traités par le SMITOM en Point d'Apport Volontaire (P.A.V) :

FAMILLE DE DÉCHETS	2009 / 2008
Journaux magazines	260 t (variation -16%)
Verre de couleur	252 t (variation -18%)
Verre blanc	125 t (variation + 20%)

→ 11 MARS : JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

La 13^{ème} Journée Nationale de l'Audition se déroulera le 11 mars sur le thème principal des risques pour la santé des baladeurs numériques afin de sensibiliser et d'informer le plus grand nombre de citoyens sur les risques encourus. La ville de Melun participera à cette journée de sensibilisation. Ainsi, le Service Hygiène et Prévention proposera une action dans un collège et un lycée afin de prévenir et d'informer les jeunes des risques auxquels ils sont assujettis.

→ LE GESTE ÉCO-CITOYEN DU MOIS J'éteins les appareils en veille de mon domicile.

Les appareils laissés en position veille consomment de l'électricité : Laisser les appareils électriques, électroniques, les ordinateurs, le téléviseur, le lecteur DVD ou encore la chaîne stéréo en veille contribuent à l'augmentation de la facture d'électricité d'un ménage de plus de 10 % par an (environ 300 kWh par an par foyer). En France, si tous les foyers éteignaient leurs appareils en veille, l'énergie économisée correspondrait à la production du quart d'une centrale nucléaire, soit la consommation d'électricité des villes de Lyon et Nice réunies, selon l'ADEME.

→ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À MELUN

AU PROGRAMME :

→ **MARCHÉ DE PRODUITS BIO**, naturels et issus du commerce équitable du 7 au 10 avril dans la cour et les jardins de la mairie, mercredi 7 avril à 15 h dans les jardins de la mairie.

→ Les **"ECO CAFE"** et restauration bio avec la participation des partenaires de la ville (ADEME (la consommation durable), AMAP "Melun 4 saisons" (association pour le maintien de l'agriculture biologique), SMITOM, DALKIA/LA STHAL (journée portes ouvertes), VEOLIA, PACT ARIM, OPH77, PRU, AQUI BRIE, SERRES MUNICIPALES, HÔPITAL de Melun...)

du 7 au 10 avril

→ **EXPOSITION "L'EAU DE LA"**

du 27 mars au 10 mai à l'Espace St Jean de Melun

Exposition-film de Rémy MARION sur les pôles glaciaires et les ours polaires

du 27 mars au 11 avril

→ **SPECTACLE "LES PLASTICOS"**

Un spectacle de sensibilisation sur le tri des déchets et le recyclage

mercredi 7 avril

→ **OPÉRATION "A VOS BOTTES POUR UNE EAU PLUS PROPRE"**

Nettoyage de l'Almont organisé par le Conseil Municipal des Jeunes.

dimanche 11 avril à 9h, à partir du pont de la pénétrante

→ **LES RENCONTRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- conférence donnée par Jean Eudes MONCOMBLE, Secrétaire général du Comité Français de l'Énergie **"la mise en application du Grenelle de l'environnement"** à l'amphithéâtre de la Reine Blanche

mercredi 18 avril

- film - conférence **"la survie des ours polaires face aux changements climatiques"** par Rémy MARION spécialiste des ours polaires de l'archipel du Svalbard.

jeudi 8 avril à l'espace St Jean - 9 h et 14 h

- film - conférence sur le thème des dérèglements climatiques avec Gaël DERIVE, spécialiste du climat, docteur ès-sciences en hydrologie de l'INPG (l'Institut National Polytechnique de Grenoble), expert climat-énergie-biodiversité.

jeudi 8 avril à l'espace St Jean - 19h

→ **JOURNÉE PORTES OUVERTES AU SMITOM** (usine de retraitement des ordures ménagères) de Vaux-le-Pénil

samedi 3 avril

→ **APÉRITIF BIO** offert par la Mairie dans les Jardins de l'Hôtel-de-Ville.

samedi 10 avril - 11 h 30

Programme complet sur le site www.ville-melun.fr et en mairie

Quiz vert...

1/- Lorsqu'ils sont recyclés, les flacons en plastique et les bouteilles transparentes peuvent être transformés en :

- A aluminium
- B fibre polaire
- C brique alimentaire

2/- Le livre de poche est composé de :

- A 5% de papier recyclé
- B 15%
- C 50%

3/- Quelle est la surface de la pellicule formée par un litre d'huile de vidange déversé dans une rivière ?

- A l'équivalent d'un terrain de football
- B l'équivalent d'un terrain de tennis
- C l'équivalent d'un terrain de rugby
- D 1 000 m²

4/- Avec 650 canettes récupérées, on peut fabriquer :

- A Une trottinette
- B Un vélo
- C Une machine à laver

1 : B - 2 : C - 3 : D - 4 : B
Réponses

→ OSER ENSEMBLE POUR MELUN



Gérard MILLET
Maire de Melun

UN DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES RESPONSABLE

En cette période de l'année où la majorité municipale prépare le budget qui sera soumis au vote du Conseil Municipal du 25 mars prochain, les débats sont nombreux tant au sein de la majorité qu'entre la majorité et l'opposition sur les choix budgétaires à faire en 2010 pour permettre à notre ville de progresser sur le chemin de la modernité et de la solidarité et sur celui de la bonne utilisation de l'argent public.

En 2010, nous avons fait le choix responsable d'accélérer le programme de rénovation urbaine des hauts de Melun car les habitants des quartiers en rénovation urbaine doivent pouvoir mieux vivre grâce aux nouveaux logements construits, aux espaces publics réaménagés, aux équipements publics mis à leur disposition (centres sociaux, terrains multisports, demain conservatoire de musique et de danse ...).

Rendre les habitants des hauts de Melun fiers de leur quartier, telle est notre ambition, n'en déplaise à celles et ceux, membres de l'opposition qui n'ont ni compris les enjeux, ni mesuré les impacts positifs de la rénovation urbaine.

En 2010 nous avons fait le choix responsable de renforcer la vidéoprotection par l'implantation de nouvelles caméras de surveillance dans la Ville, dans le quartier des Mézereaux et l'Almont notamment et de lancer l'étude complémentaire pour la mise en place de caméras à la Gare. Là encore, nos opposants dénoncent ce choix mais ont-ils conscience de ce que vivent de nombreux Melunais au quotidien en subissant la violence de quelques uns ?

En 2010, nous avons fait le choix responsable de serrer tous les budgets de fonctionnement des services en mettant l'accent sur des économies de chauffage, d'éclairage, de fournitures de produits d'entretien ou de bureau et en lançant

deux études pour faire des économies structurelles : l'une portant sur le mode de gestion de nos restaurants scolaires et la fourniture des repas dans les centres de loisirs, les crèches, les foyers résidence, etc, l'autre portant sur l'avenir de l'Espace Littoral Le Cormier afin de savoir si ce bel outil melunais au service de toutes les générations devait être repensé ou non dans son mode de fonctionnement et si la Ville pouvait ou non en conserver la propriété.

En 2010 nous avons fait le choix responsable de préparer l'avenir en lançant la construction de l'école maternelle Gatelliet et l'étude sur la reconstruction des écoles maternelles de l'Almont, sans oublier de poursuivre l'entretien de notre patrimoine scolaire important.

En 2010 nous avons fait le choix responsable de maintenir toutes les subventions à leur niveau 2009 et de donner un coup de pouce aux associations sportives pour leur permettre d'absorber tous ces jeunes qui frappent à leur porte et dont les familles n'ont pas les moyens de payer la première licence. C'est 72 000 € que nous consacrerons à cet effort en 2010 contre 60 000 € en 2009. Enfin, en 2010 nous avons fait le choix responsable de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti et de revaloriser les tarifs des différents services de + 1,5% ce qui correspond à l'inflation réelle.

On peut caricaturer à l'infini l'action de la majorité, c'est le seul exercice dans lequel l'opposition excelle, car pour le reste, il faut bien l'admettre, c'est un concert de démagogie, de contre vérités et d'irresponsabilité.

A chacun ses choix, les nôtres sont clairs, responsables et nous les assumons car ce qui nous préoccupe c'est d'abord la vie des Melunais, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain. ■

→ ÉLUS DE L'OPPOSITION



Céline Kerspern
Pour les élus Verts,
Socialistes et Modem

UN PROJET AU DESSUS DE NOS MOYENS!

Loin de nous l'idée de décrier le principe même de l'impôt, qui permet à tout à chacun de participer à la vie de la communauté. Hélas, les impôts pèsent de plus en plus lourd sur le pouvoir d'achat des ménages français.

A l'heure où l'Etat décide de se désolidariser des collectivités territoriales, en leur transférant de nouvelles charges, tout en leur supprimant certaines sources de revenus, notamment la taxe professionnelle, il est difficile pour les mairies de mettre en place un budget 2010 équilibré, sans impacter de manière excessive sur les ménages.

Aussi nous nous étonnons au plus haut point du projet de conservatoire que la ville de Melun a décidé de s'offrir. Sans parler du coût déjà faramineux de 7,2 millions d'euros, le projet maintenant abouti atteint les 10 320 000 euros !

Ce qui implique pour tous les foyers melunais, utilisateurs ou non du conservatoire, **un surplus d'impôts de 8,54 € par foyer et par an !**

Et de se poser la question de la pertinence de ce projet face à d'autres charges plus prioritaires auxquelles la mairie doit faire face.

De nombreux foyers melunais subissent de plein fouet la crise économique, et la municipalité leur demande

aujourd'hui de payer des impôts pour un service qui ne profitera sûrement pas à la majorité des melunais, tout simplement parce que la crise est là et qu'elle ne permet pas à tous les parents qui le souhaiteraient, de faire bénéficier leurs enfants de cours de musique.

Nous demandons aujourd'hui à ce que Monsieur le Maire de Melun et son équipe décident d'utiliser les impôts des citoyens melunais pour des actions profitant pleinement à tous les melunais : transports, logements, actions dans les quartiers, réfection dans les écoles...

Aujourd'hui de nombreux enfants des écoles de Melun nord n'ont accès qu'à des toilettes à la turque, sans trop savoir comment cela fonctionne, entraînant les désagréments que l'on peut imaginer, mais leurs parents paieront 8,54 € d'impôts pour un équipement dont ils n'auront que trop rarement le loisir de profiter, faute de moyens... Ce n'est pas une utilisation des impôts que nous appelons équitable, ni juste, ni réfléchie. A l'heure où le budget se boucle dans les services, nous demandons à Monsieur le Maire de prendre en compte la vraie condition de vie que subissent les melunais au quotidien.

Contactez-nous : elus-opposition@ville-melun.fr ■